



# Baromètre

#2

Juillet  
2025



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# PRÉAMBULE



Le site de **Penly** accueille la tête de série du programme industriel de construction de trois paires de réacteurs nucléaires **EPR2**. Pour accompagner la réalisation de cette installation, structurante pour le territoire, une démarche Grand Chantier a été mise en place par l'État en 2023.

Cette démarche **Grand Chantier** vise à préparer le territoire de Penly à la construction de la première paire d'EPR2 tant sur le plan des aménagements (infrastructures, parkings relais, logements, zones d'activité...) que sur celui du recrutement et de la formation. Initiée en amont du démarrage des travaux, cette démarche a vocation à perdurer tout au long du chantier et à accompagner son déroulement.

L'État, EDF, les collectivités et les partenaires du Grand Chantier ont co-signé en **juin 2024** un projet de territoire traduisant leurs ambitions partagées pour réunir les bonnes conditions contribuant à la réussite de ce chantier. Ce projet de territoire s'appuie sur un programme d'action pour sa mise en œuvre. Celui-ci prévoit notamment la mise en place d'un baromètre pour mesurer l'avancement de la démarche Grand Chantier mais aussi les effets sur le territoire.

Ainsi, le présent baromètre comporte deux séries d'indicateurs. La première donne des chiffres clés sur les effectifs présents sur le chantier, sur les recrutements, sur les retombées économiques locales et sur les mesures environnementales. La seconde s'intéresse plus largement à la transformation du territoire : consommation de foncier, développement d'une offre nouvelle d'hébergement, mesures d'accompagnement de l'offre de santé des territoires, formation pour les besoins spécifiques du chantier.



# SOMMAIRE



## I. LE CHANTIER EPR2 DE PENLY

L'emploi salarié sur le chantier .....	5
Les recrutements .....	6
Les retombées économiques locales .....	7
Les mesures environnementales .....	8

## II. LE GRAND CHANTIER

La consommation foncière .....	11
L'offre nouvelle pour loger les salariés .....	12
Accompagner le territoire en développant l'offre de santé .....	14
La formation pour les besoins spécifiques du chantier .....	15



1

# LE CHANTIER **EPR2** DE PENLY



Travaux de génie civil réalisés par Eiffage dans le cadre du chantier préparatoire.

# L'emploi salarié sur le chantier

Depuis son démarrage le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le chantier des travaux préparatoires de l'EPR2 de Penly voit chaque mois ses effectifs augmenter. Alors que le site accueillait 200 salariés au démarrage des travaux, Ils seront très prochainement un millier et devraient être 1500 à la fin de cette année. Les travaux qui mobilisent le plus de salariés concernent le terrassement sur le futur emplacement du bloc usine, le reprofilage de la falaise, la réalisation de la plateforme en mer et la construction du poste d'accès chantier.

## Évolution de l'effectif sur site entre juillet 2024 et mai 2025

Effectif chantier (hors activités sur le futur poste d'accès)

- Affluence journalière maximale du mois
- Moyenne mensuelle sur les jours travaillés



Source : EDF



**LES CHIFFRES CLÉS  
DU CHANTIER**  
→ fin mai 2025

**755**  
salariés présents  
sur le site  
en moyenne

**314**  
salariés supplémentaires  
sur les 6 derniers mois

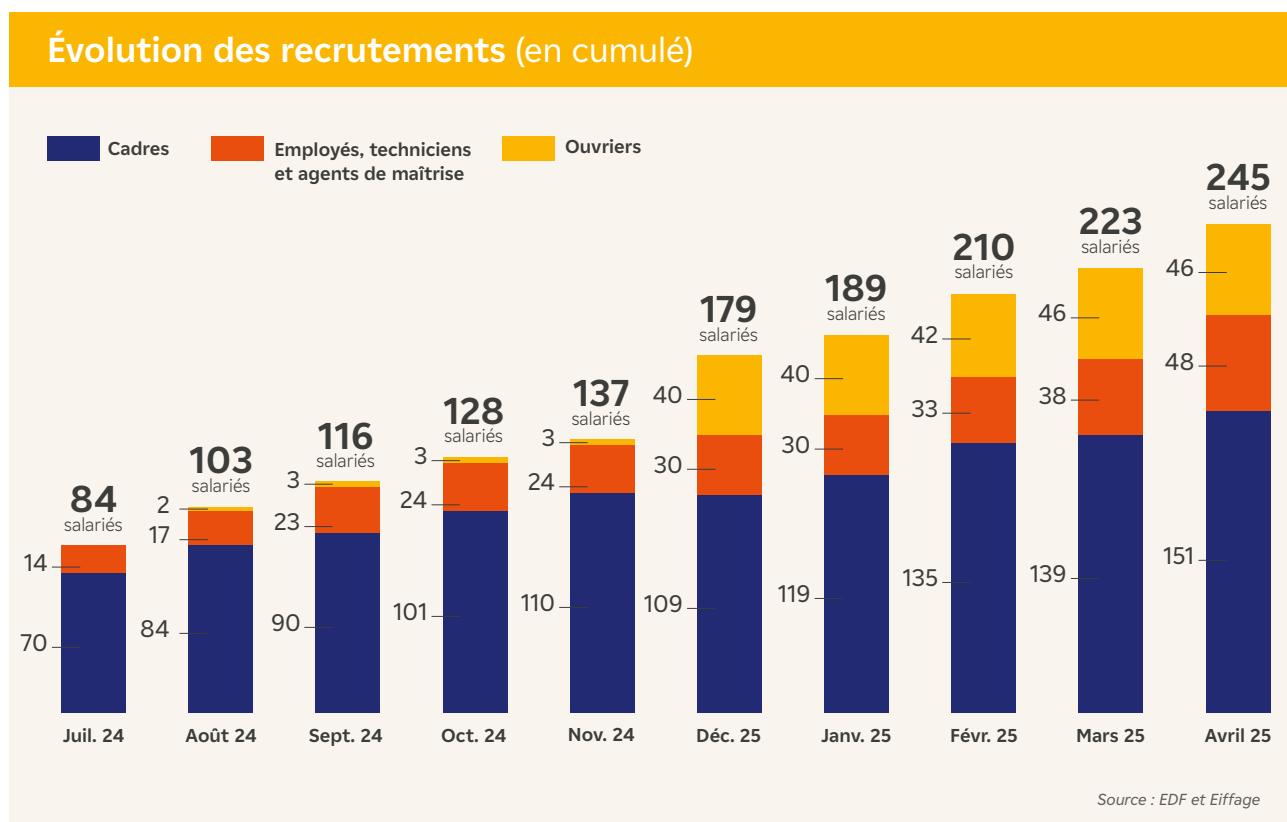
**75** salariés  
sont mobilisés sur  
les travaux du Poste  
d'Accès Chantier

**1****LE CHANTIER  
EPR2 DE PENLY**

# Les recrutements

EDF et les entreprises titulaires de marchés dans le cadre du projet EPR2 Penly recrutent différents profils. Alors que les cadres représentaient environ 80 % des embauches jusqu'à la fin de l'année dernière, ils représentaient ce printemps à peine 62 % des 245 embauches réalisées. La préparation du chantier a véritablement basculé dans une phase opérationnelle où le besoin d'ouvriers et de techniciens commence à se voir dans les recrutements et va aller en s'amplifiant.

## Évolution des recrutements (en cumulé)



Les 245 personnes embauchées à fin avril 2025 ont très majoritairement bénéficié d'un CDI (84 %) ou d'un CDI C\* (14 %). Les CDD représentent 2 % des contrats signés. À ces personnels s'ajoutent 181 intérimaires, dont 137, éloignés de l'emploi, ont relevé de la clause d'insertion et 27 sont bénéficiaires de contrats professionnels et d'apprentissage.

\* CDI de chantier

**LES CHIFFRES CLÉS  
DU CHANTIER**  
→ début mai 2025

**245**

personnes embauchées durablement, dont 14 relevant de la clause d'insertion

**49 %**

d'embauches issues de la Normandie et de la Somme

**27 %**

de femmes

# Les retombées économiques locales

En complément des grands marchés structurants passés au niveau national pour le programme des six EPR2, EDF continue d'encourager les entreprises locales à répondre à des consultations pour les différents marchés de site liés à l'EPR2 de Penly. Ce dernier semestre, outre les entreprises en charge des travaux de voirie et réseaux divers et de génie civil, des sociétés de services (transport, sécurité, gardiennage, gestion des déchets) assurent également des prestations pour le chantier.

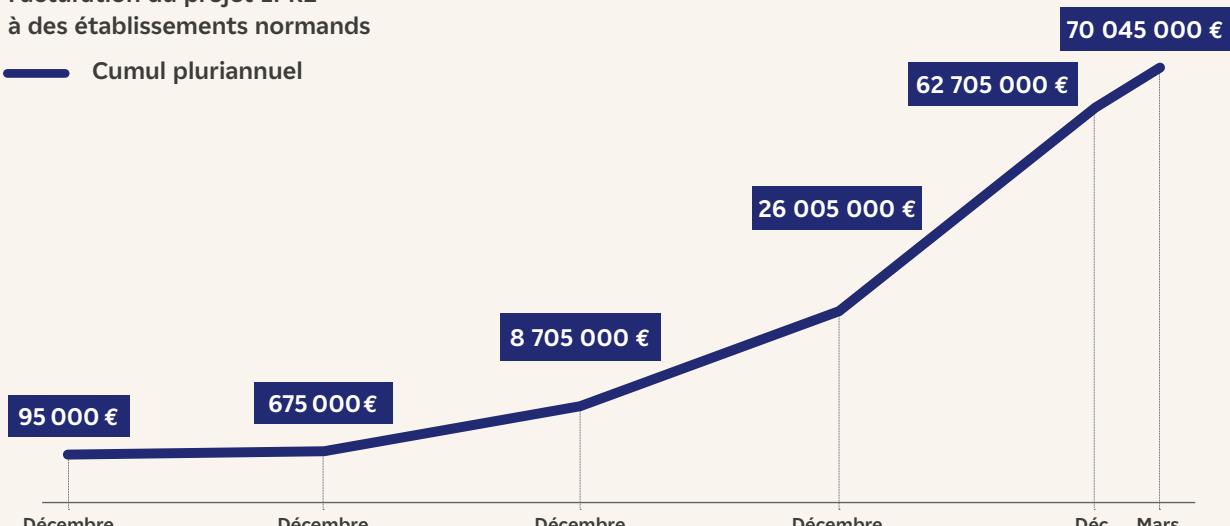
En outre certains industriels locaux ont été retenus comme fournisseurs des entreprises intervenant sur le chantier.

C'est le cas par exemple de la société TUBAO, établie à Saint-Saëns (76) qui est spécialisée dans le stockage tubulaire d'eau et d'effluents et qui, avec l'opportunité de ce chantier et des marchés relayés par CCI Business, s'est lancée dans la filière nucléaire pour la fourniture des futurs parcs EPR2 mais aussi pour le parc existant.

## Montant des prestations réglées aux établissements normands

Facturation du projet EPR2  
à des établissements normands

Cumul pluriannuel



Source : EDF - localisation issue du numéro de SIRET

Le règlement des factures dressées par des établissements normands dépasse 36,7 M€ en 2024, pour un cumul de 70 M€ depuis 2020.

LES CHIFFRES CLÉS  
DU CHANTIER  
→ début avril 2025

**70 M€**  
régler à des  
établissements  
normands

**70 %**  
des marchés de site  
ont été obtenus par  
des entreprises locales



**1****LE CHANTIER  
EPR2 DE PENLY**

# Les mesures environnementales

Les travaux préparatoires liés au projet de deux réacteurs EPR2 débutent sur le site de Penly et EDF porte une attention particulière à la faune et la flore en déployant une démarche environnementale dite ERC<sup>1</sup> pour « Éviter, Réduire, Compenser ».

## 70 HECTARES RESTAURÉS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Pour déterminer les enjeux écologiques propres au site, cette démarche environnementale a débuté en amont du projet, par la réalisation d'inventaires des habitats de la faune et de la flore par des écologues spécialisés. Sur la base de ces inventaires, EDF a établi un plan d'action pour éviter et réduire les impacts potentiels du projet sur la faune et la flore. Plusieurs types de mesures sont prévues : l'adaptation du calendrier des travaux pour respecter les périodes sensibles des espèces (reproduction, etc.), l'élimination des espèces végétales exotiques envahissantes, le déplacement d'espèces floristiques (avec piquetage, récolte de grains et translocation), ou encore des mesures de déplacement d'espèces faunistiques.



En complément, EDF réalise la restauration de 70 hectares de terrains localisés à proximité du site, sur 13 zones différentes, en étroite collaboration avec les collectivités locales et des associations de protection de l'environnement ; cela comprend des coteaux calcaires, des vallées littorales et des zones humides.

Les opérations de restauration de ces sites ont pour objectif de revitaliser les espaces naturels et de développer certaines espèces, par des opérations de débroussaillage et de fauchage, par la création de zones humides, ou encore par la réintroduction de pâturages. Des opérations de « translocation » ont déjà été réalisées avec des pieds de sagine noueuse sur des coteaux calcaires, et la replantation d'argousiers provenant du site sur des pelouses aérohalines<sup>2</sup> des vallées littorales. Après les travaux de restauration, la gestion de ces sites de compensation va se poursuivre pendant 80 ans, avec une veille et une surveillance permanentes de la part d'EDF et de ses partenaires.

### 1. LA DÉMARCHE ERC

C'est une obligation réglementaire en France qui s'applique à tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement. Elle prévoit, en premier lieu, d'éviter les effets négatifs notables d'un projet sur l'environnement. Si ceux-ci n'ont pas pu être évités, des mesures doivent être prises pour les réduire. Enfin, si les impacts résiduels, après évitement et réduction, restent notables, des mesures de compensation sont nécessaires.

### 2. LES PELOUSES AÉROHALINES

Ce sont des formations végétales rases, dominées par les graminées, qui se développent sur les côtes exposées aux embruns ; d'où l'adjectif aérohalin, « aéro » renvoyant à l'air, et « halin » à la salinité. Dans le langage commun, le terme « pelouse » désigne un gazon semé et régulièrement tondu, de fait très pauvre en espèces. Tandis qu'en écologie, une pelouse correspond à un milieu herbacé, naturellement ras, évoluant sur un sol généralement peu épais et pauvre en nutriments.



Valleuse littorale avec pelouse aérohaline.



Visite de suivi sur une parcelle de compensation dans la valleuse du Camp César, site bénéficiant de la démarche environnementale.



## LES CHIFFRES CLÉS DU GRAND CHANTIER

➔ début mai 2025

**70** ha

restaurés pour préserver  
l'environnement  
et la biodiversité

**13** sites

de compensation identifiés  
par les collectivités seront  
suivis pendant plus de 80 ans

2

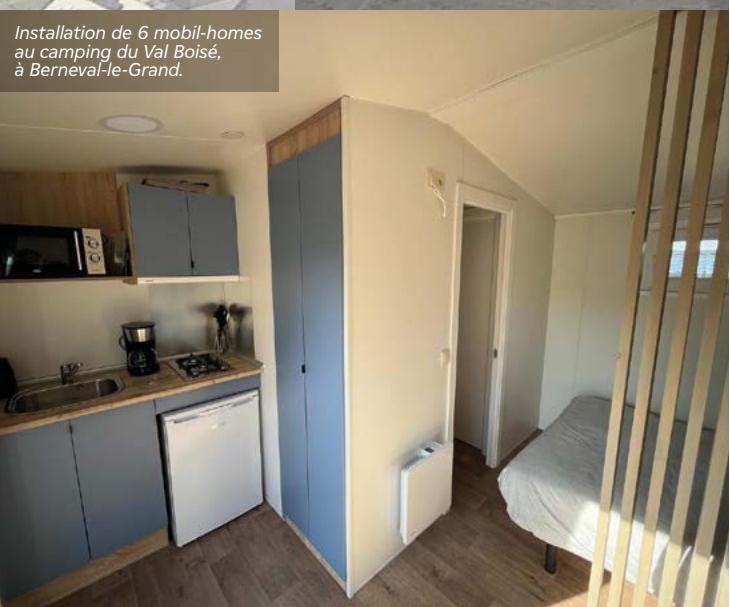
# LE GRAND CHANTIER



Construction de 480 studios à Belleville-sur-Mer.



Mise en place d'une navette entre la gare de Dieppe et le chantier.



Installation de 6 mobil-homes au camping du Val Boisé, à Berneval-le-Grand.

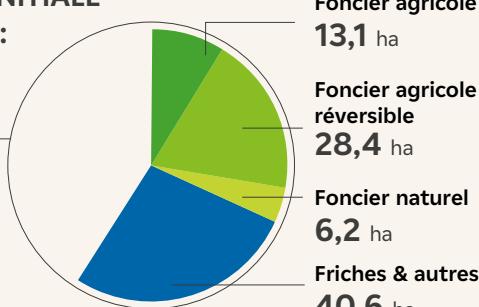
# La consommation foncière

Pour répondre aux besoins logistiques du chantier et de l'accueil des salariés, une enveloppe foncière de 150 hectares a été estimée avant l'engagement des premiers projets. La priorité reste l'utilisation, lorsque c'est possible, de friches ou de terrains déjà voués à l'urbanisation. En l'absence de ce type de foncier, c'est le recours à du foncier agricole « réversible » qui est encouragé, c'est-à-dire un foncier qui a vocation à revenir au monde agricole à la fin du chantier. Aujourd'hui, les projets gagnant en maturité, la prévision de consommation foncière s'affine.

## Prévision de consommation foncière (ha) au regard du besoin exprimé

**ESTIMATION INITIALE  
DES BESOINS :**

**150 ha**



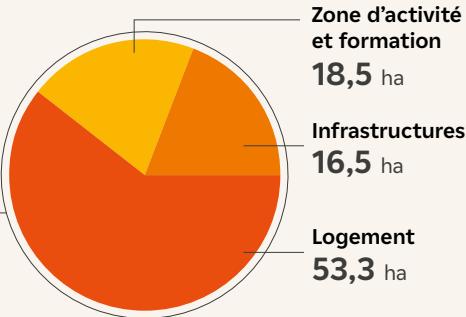
Total de la consommation foncière prévue à début mai 2025 : 88,3 ha.

Source : Coordination Grand Chantier  
Préfecture de Normandie

À ce jour, 88 hectares sont identifiés pour les aménagements du Grand Chantier. 15 % des aménagements devraient être réalisés de manière définitive sur du foncier agricole. 32 % de manière temporaire et réversible avec un retour à l'agriculture après usage. 46 % le seront sur des friches ou espaces déjà destinés à l'artificialisation et 7 % sur des espaces naturels.

## Répartition de la consommation foncière (ha) par destination

**CONSOMMATION  
FONCIÈRE  
PRÉVUE**  
**88,3 ha**



Sur une consommation prévue de 88 ha, 19 % du foncier est destiné aux infrastructures, 60 % aux logements et 21 % aux zones d'activité et plateformes de formation.

Source : Coordination Grand Chantier - Préfecture de Normandie

**LES CHIFFRES CLÉS  
DU GRAND CHANTIER**  
→ début juin 2025

**88,3 ha**  
de prévision de consommation foncière

dont  
**46 %**  
sur des friches ou espaces déjà destinés à l'artificialisation

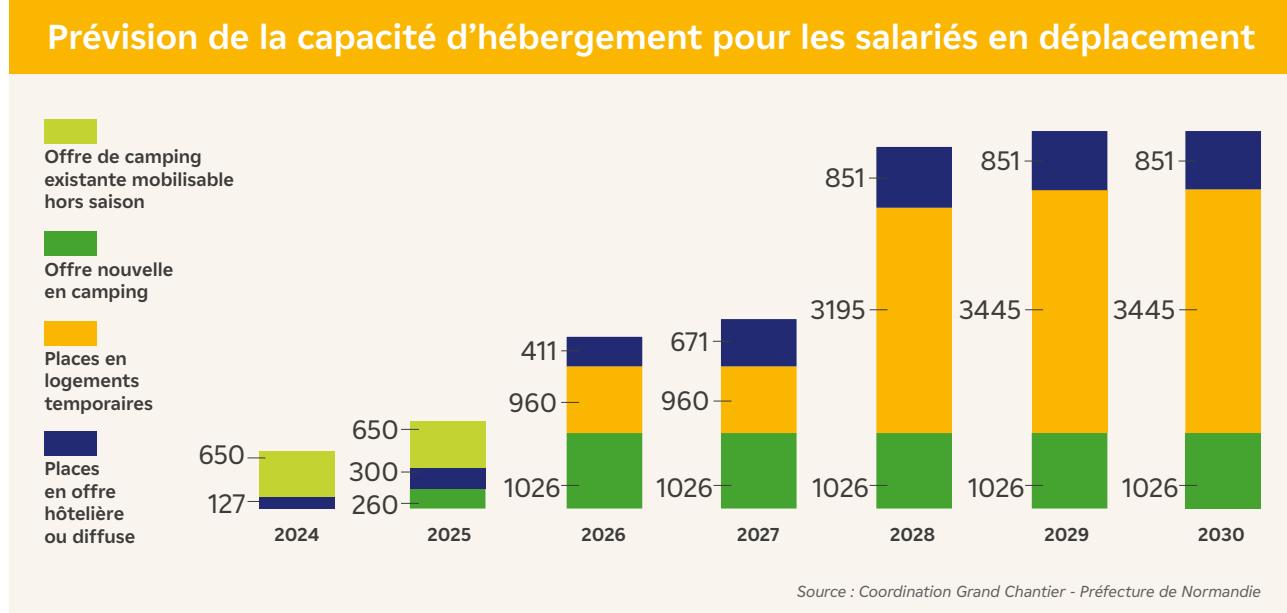
et  
**32 %**  
sur du foncier destiné à retourner à l'agriculture à l'issue du chantier

## L'offre nouvelle pour loger les salariés

Le nombre potentiel de personnes sur le chantier est estimé à 10 000 salariés au pic d'affluence. Une partie de ces salariés, issue du territoire, disposera déjà de son logement. Une autre partie, estimée aujourd'hui à 60% de l'effectif, sera constituée de salariés résidant ailleurs et en déplacement professionnel sur le territoire. Elle aura besoin d'une offre, diversifiée et répartie, de petits logements, occupés pour une durée variable en fonction des besoins du chantier. Enfin, une dernière partie des salariés, plus faible,

établira durablement sa résidence principale sur le territoire. C'est donc un panel d'environ 6 000 nouvelles places d'hébergement que le territoire doit constituer ces prochaines années. Alors que la première aire de camping-cars créée pour le chantier est déjà fonctionnelle, de nombreux projets sont encore à l'étude dont notamment des logements modulaires. Le premier permis de construire précaire pour une base de 480 logements temporaires à Belleville-sur-mer a été obtenu il y a quelques semaines.

### Prévision de la capacité d'hébergement pour les salariés en déplacement



Ce type de logements qui n'est pas destiné à perdurer au-delà du chantier sera complété par une offre d'hébergement plus pérenne mais dont l'usage évoluera pour répondre aux besoins des territoires. Ainsi, certains programmes composés uniquement de studios à destination des salariés en déplacement deviendront après le chantier des logements familiaux pour les habitants du territoire.

**LES CHIFFRES CLÉS  
DU GRAND CHANTIER**  
→ début juin 2025

**5322**

nouveaux hébergements prévus pour accueillir les salariés en déplacement

**65%**

des hébergements seront en logements modulaires

Un autre programme de 320 logements sur la friche Abraham à Dieppe, offrira 486 places d'hébergements en résidence principale pendant le chantier, du studio au T4. Le principe constructif de cette opération permettra la reconfiguration en 260 logements familiaux une fois le chantier terminé, pour répondre aux besoins du territoire.

### Répartition et capacité des projets d'hébergement

**1922** places  
CA de Dieppe-Maritime

**1536** places  
CC de Falaises du Talou

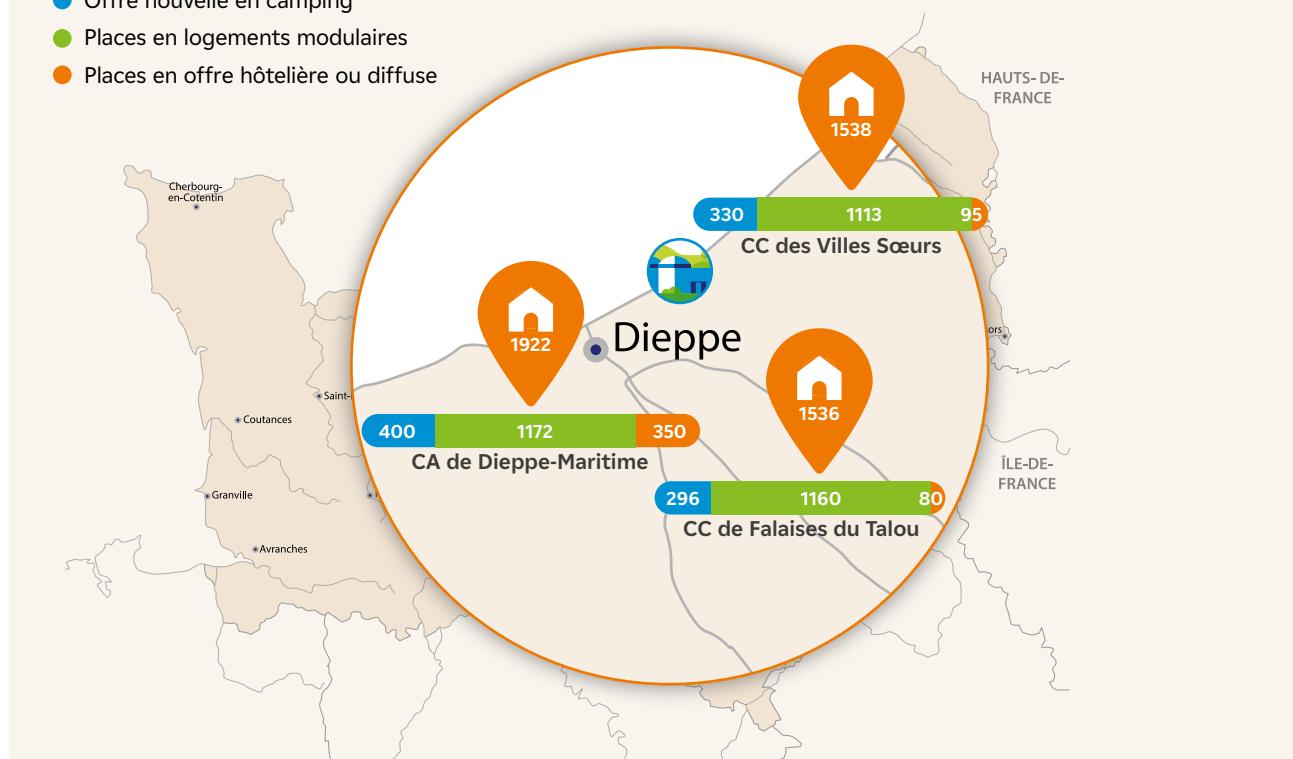
**1538** places  
CC des Villes Sœurs

**326** places  
Autres CC et diffus

Source : Coordination Grand Chantier - Préfecture de Normandie

**Capacités d'hébergement par type de logement**  
pour les trois EPCI côtiers voisins du chantier.

- Offre nouvelle en camping
- Places en logements modulaires
- Places en offre hôtelière ou diffuse



### LES CHIFFRES CLÉS DU GRAND CHANTIER

➔ début juin 2025

**99 %**

des projets de logements sont  
à moins de 25 km du chantier

**89 %**

de la cible de 6 000 nouveaux  
logements est couverte par  
la programmation actuelle

**2****LE GRAND CHANTIER**

# Accompagner le territoire en développant l'offre de santé

L'arrivée importante de salariés sur le territoire va engendrer une sollicitation accrue des services et équipements existants. Afin de répondre aux besoins des salariés et du territoire dans un contexte déjà tendu, un effort particulier est mis sur l'accompagnement des projets en matière de santé. Ainsi, 10 projets représentant un investissement total de plus de 30 M€ ont été accompagnés à ce jour par l'État, EDF, la Région et le Département pour un montant cumulé d'aides de 21 M€. Le secteur de la santé représente plus de 54 % des subventions accordées à ce jour.

Les maîtres d'ouvrage accompagnés sont soit des collectivités (extension des Maisons de Santé de Saint Crespin, des Grandes-Ventes et de Londinières ; aménagement du cabinet Médical de Varengeville ; mission de programmation pour la Maison de santé de Varengeville ; construction du Centre de



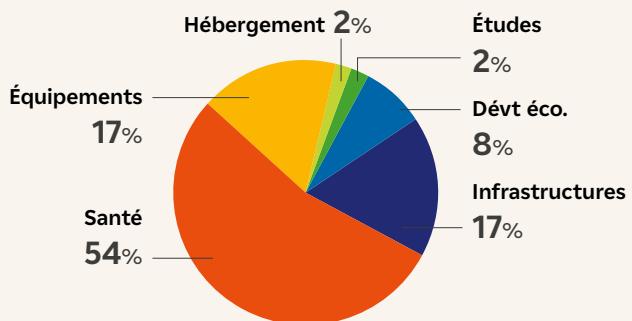
Santé Intercommunal de Dieppe Maritime), soit des centres hospitaliers (reconstruction de l'hôpital d'EU ; restructuration des urgences et équipement ophtalmologique du Centre Hospitalier de Dieppe) soit des associations (centre de santé mobile « Médicibus » Caux Bray Albâtre).

Ce Médicibus est un dispositif de santé mobile qui cible les territoires ruraux. Il s'adresse aux personnes n'ayant pas de médecin traitant. En un an, entre avril 2024 et avril 2025, le médicibus a permis la réalisation de 4336 consultations médicales dont 8 % au bénéfice des salariés du chantier.

## Les projets financés pour le Grand Chantier

### Répartition des subventions accordées

À début mai, 54 % des financements sont alloués à des projets de santé, 17 % pour les infrastructures, autant pour les équipements et 8 % pour les zones d'activité économique.



### LES CHIFFRES CLÉS DU GRAND CHANTIER

→ début juin 2025

**39 M€**

identifiés dans le cadre du Grand Chantier pour accompagner des projets

**36**

projets accompagnés et planifiés, dont 14 réalisés



# La formation pour les besoins spécifiques du chantier

Pour répondre aux besoins du chantier, 215 personnes ont été formées sur des plates-formes de proximité (Dieppe, Saint-Quentin Lamotte...). Ces formations ont été financées par la Région Normandie, les OPCO ou les agences de travail temporaire. 53 personnes sont en cours de formation pour les besoins du projet. En outre, plus d'une quinzaine de personnes ont également pu suivre des formations très spécifiques (levage mobile, compléments de CACES, nettoyage industriel) financés par France Travail et des opérateurs de compétences (OPCO).

Plus des trois quarts de ces personnes formées pour le chantier résident dans la Seine-Maritime, et près des deux tiers dans les trois EPCI les plus proches : Communauté de Communes des Villes Sœurs, Communauté de Communes des Falaises du Talou et Communauté d'Agglomération de Dieppe-Maritime.



**LES CHIFFRES CLÉS  
DU GRAND CHANTIER**  
➔ début juin 2024

**268**

personnes entrées  
en formation depuis  
septembre 2024 pour  
travailler sur le chantier

**63%**

des stagiaires formés  
depuis septembre  
2024 relevaient de  
la clause d'insertion



« LE BAROMÈTRE GRAND CHANTIER EPR2 PENLY » est une publication coéditée par la Préfecture de la région Normandie et EDF. Directeurs de la publication : Jean-Benoît Albertini, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ; Alban Verbecke, Directeur coordination Grand Chantier EPR2 de Penly et Directeur de l'action régionale EDF Normandie.  
Comité de rédaction : Olivier Durand, Marc Kuntz, Dominique Lepetit, Bernadette Mahé Macagno.  
Coordination éditoriale : Marianne Dalloz. Crédit graphique : BETSY.  
Photo couverture : © EIFFAGE - H. Piraud.  
Contact : epr2penly-grandchantier@edf.fr. Dépôt légal / ISSN - en cours

**SUIVEZ-NOUS SUR INTERNET :**

<https://projet-penly.edf.fr/>  
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/Grand-Chantier-EPR2/Le-Grand-Chantier-de-l-EPR2-a-Penly/Actualites/>